

ASSOCIATION GRANDIR AU NEPAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 SEPTEMBRE 2020



L'assemblée générale s'est tenue le samedi 12 septembre 2020 à 11 h  
chez Martine ROBBE à BESANCON

Etaient présents :

Le Président de l'association : Jean-Pierre FRACHON

La trésorière/secrétaire : Martine ROBBE

La trésorière chargée de la vérification des comptes de GROWING IN NEPAL » : Françoise MICOLLE

7 membres adhérents : Madame Cécile CAZENEUVE, Monsieur Henry BERGER, Madame et Monsieur Alain LAVILLE, Madame et Monsieur Yves POIVEY, Madame Jeanne DIDI.

18 personnes avaient fait parvenir leur « bon pour pouvoir »

Après avoir remercié les participants, le Président rappelle en préambule les origines de « Grandir au Népal » ainsi que le but et les objectifs de notre Association. Il rappelle surtout que les enfants que nous soutenons n'avaient aucun avenir scolaire ou professionnel sans l'aide de Grandir au Népal. Ils sont tous issus de familles très pauvres et totalement démunies, souvent orphelins de père et ou de mère. Pour beaucoup d'entre eux, nous avons atteint notre objectif en les emmenant sur le chemin d'un métier, mais nous pouvons faire davantage, nous allons voir comment.

1 - INFORMATIONS GENERALES année scolaire 2019/2020

2 - INFORMATIONS GENERALES année scolaire 2020/2021

3 - COMPTES 2019 de Grandir au Népal

4 - COMPTES 2019/2020 de Growing in Nepal

5 - SOUTIEN INDIVIDUALISE POUR LA SCOLARISATION DE CERTAINS ELEVES

6 - ELECTION DU BUREAU

7 - REMERCIEMENTS

1 - INFORMATIONS GENERALES année scolaire 2019/2020

L'Assemblée Générale est appelée à statuer sur le bilan financier de l'année civile 2019, en lien avec la comptabilité de « Growing in Nepal » dont les dates de leur année comptable diffèrent, à savoir du 15/07/19 au 14/07/20. Chaque année, nous attendons donc la clôture des comptes de l'Association Népalaise pour nous réunir.

Il faut rappeler que l'année scolaire du Népal débute en Mai de chaque année et se termine en Avril suivant. Leur dernier trimestre a été fortement perturbé par la pandémie de la CODID 19. Tous les examens n'ont pu se passer et sont encore en attente.

Nous avons parrainé 22 élèves (dont 4 nouveaux élèves en primaire) : 9 filles et 13 garçons

- 12 en classes 1 à 9 (primaire et collège)
- 2 élèves en classe 10
- 5 en classes supérieures (lycée)
- 2 élèves en lycée professionnel
- 1 en classe d'ingénieur

Comme chaque année nous avons pris en charge :

- Les frais d'admission dans leurs écoles respectives, les frais mensuels de scolarité, les frais d'inscription aux examens et de remise de diplôme, ainsi que le soutien scolaire qui est obligatoire.
- Les fournitures scolaires et cartables, livres et cahiers, uniformes été et hiver, et quelques vêtements d'usage courant
- Les frais médicaux

Tous nos élèves ont eu de bons, voire très bons résultats scolaires. Ces enfants sont très motivés, leur scolarité est suivie de près par Arjun, notre représentant au Népal. Il les encourage, les motive, et les résultats sont là !

Cependant, les écoles ont été fermées de mi-mars à mi-juin, puis après une courte reprise elles ont été fermées depuis la mi-août. De ce fait les examens en classes supérieures ont dus être reportés, sauf le SLC (examen équivalent du brevet en fin de seconde) qui a pu être organisé. A ce jour, il est impossible de savoir quand les autres examens vont être passés.

Rappel concernant la scolarité :

Depuis 2018, la scolarité est devenue obligatoire jusqu'en classe 10 + 2 (terminale). Dans le public, la scolarité est payante à partir de la maternelle jusqu'à la fin des études. Lorsque les enfants peuvent suivre toute leur scolarité à Salyan, cela coûte beaucoup moins cher que lorsque qu'ils partent à Pokhara, puisqu'il faut ajouter au budget l'hébergement, la nourriture et le transport. Seuls les très bons élèves sont admis dans les lycées spécialisés de Pokhara.

Les cours de soutien en mathématiques, sciences et anglais, sont maintenant obligatoires et payés chaque année.

Les études, même en secteur public, sont chères et nous nous demandons comment des parents d'élèves non parrainés, peuvent payer les études de leurs enfants, sachant que l'école est obligatoire ! Nous avons l'information que beaucoup de pères partent dans les pays du golfe pour travailler et ramener de quoi faire vivre leur famille et scolariser leurs enfants. L'absence des pères posent d'autres problèmes, en particulier le manque de main d'œuvre dans les petites parcelles de riz et autres céréales, entretenues uniquement par les femmes et les enfants. Suite à la pandémie ces travailleurs népalais sont soit bloqués à l'étranger parfois sans travail, soit revenus dans les villes et villages sans pouvoir travailler au Népal (confinement persistant) et cela contribue à augmenter les problèmes de précarité.

## 2 - INFORMATIONS GENERALES année scolaire 2020/2021

Lors de l'AG du 14 septembre 2019, il avait été décidé de ne pas parrainer de nouveaux élèves du primaire pendant l'année scolaire 2020/2021, sachant que notre budget ne pourrait assumer de nouvelles dépenses. Plus les enfants grandissent plus les frais de scolarité sont élevés, avec une très nette augmentation à partir de la classe 10 (classe de seconde française). Voir tableau des coûts prévisionnels ci-après.

**En 2020/2021 nous parrainons 19 élèves : 6 filles et 13 garçons**

- 10 élèves de la classe 2 à la classe 9
- 2 élèves en classe 10
- 6 élèves en lycée (classique et professionnel)
- 1 élève en école d'ingénieur

COUTS PREVISIONNELS 2020/2021 -

CLASSE	Coût X Nombre d'élèves	Coût total/€
2 = CE1	143 X 1	143
4 = CM1	153 X 2	306
5 = CM2	167 X 2	334
7 = 6e	179 X 1	179
8 = 5e	264 X 2	528
9 = 4e	280 X 2	560
10 = 3e	780 X 2	1560

10 +1 = 2nde	* 612 X 2	1224
10+2 = 1ère	677 X 3	2031
Ecole de cuisine	315 X 1	315
Ecole d'ingénieur 2 <sup>e</sup> année (Sundar)	3 500 X 1	3500
		<b>10680</b>

\*En classe 10+1, nous avons un excellent élève (BIBASH KC) susceptible d'intégrer une classe scientifique au lycée de Pokhara, le coût de sa scolarité et hébergement sera de 2300 € (au lieu de 612 €).  
D'où un nouveau total qui serait de : 12 368 €

### 3 - COMPTES 2019 DE GRANDIR AU NEPAL

DONS RECUS POUR L'ANNEE FISCALE 2019	<b>20 850 €* </b>
ENCAISSE EN 2020	580.00 €
SOMMES TRANSMISES A GROWING IN NEPAL	16 500.00 €
FRAIS BANCAIRES	111.50 €
FACTURES INTERNET	269.39 €
FRAIS PAYPAL	31.10 €
<b>Solde activités 2019</b>	<b>3 358.01 €</b>

IMPORTANT : 98,03 % des dons sont transmis à « Growing In Nepal » (seuls 1.97% sont dépensés en France pour les frais bancaires, internet et Paypal)

\*20850 € ont été collectés en 2019 : Ces dons se répartissent ainsi :

- 39 dons de personnes individuelles soit 9920 €

- 3 dons d'entreprises soit 10930€ :

° La Société AZUR FORMALITE, continue fidèlement à nous suivre.

° La Société ATALANTE-France, dans sa charte éthique, a décidé de suivre les actions de Grandir au Népal et d'en informer les voyageurs qui versent 10€ lors de l'achat de leur voyage au Népal.

° L'Ecole Massillon de Clermont-Ferrand a de nouveau participé très largement et généreusement à notre action. Selon un accord entre la Direction de l'Etablissement et l'Association, ces dons ont été uniquement destinés, comme les années précédentes, au paiement des études de Sundar ADHIKARI inscrit dans une école d'ingénieur et de sa sœur SUSMITA, pour ses études de laborantine, ainsi qu'au paiement de leurs frais de vie courante à Pokhara (logement, nourriture et transport). Cette collaboration est rendue possible grâce à l'investissement de Monsieur Franck DHUMES, professeur, qui est en étroite relation avec Jean-Pierre FRACHON.

Voici le tableau comparatif **des sommes totales** reçues depuis 2017

Donateurs	2017	% 2016/2017	2018	% 2017/2018	2019	% 2018/2019
individuels	10977	-11%	11300	3%	<b>9920</b>	<b>-12,21</b>
autres	6876	+66%	10969	59%	<b>10930</b>	<b>-0,35</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17853</b>	<b>9%</b>	<b>22269</b>	<b>25%</b>	<b>20850</b>	<b>-6.37</b>

#### 4 - COMPTES 2019/2020 DE GROWING IN NEPAL

En 2019, nous avons transmis au fur et à mesure de l'année en fonction des inscriptions, passages d'examens, achats de rentrée, etc. la somme de **16 500 €** sur le compte bancaire de GROWING IN NEPAL.

#### Frais de fonctionnement au Népal :

Nous rappelons que Arjun et Anita habitent à Katmandou et l'office de GROWING IN NEPAL se situe dans leur maison. Pour une répartition équitable des dépenses, les frais de loyer, téléphone, internet sont calculés par moitié. Par ailleurs, ils ont fait 2 déplacements à SALYAN dont les frais (368€) sont inclus dans les frais de fonctionnement (tableau suivant)

Office « Growing In Népal » KTM	En euros
Loyer office	472
Taxe habitation, locales, gouvernementales	119
Frais bancaires	19
Audit comptes annuels	95
Abonnement téléphone internet et mobile	121
Papeterie photocopies	80
Déplacements dans Katmandou	111
Frais de transport et hébergement Katmandou/Pokhara	368
Dépenses diverses+ réparations	124
Salaires ANITA	1535
<b>TOTAL</b>	<b>3044</b>

#### Frais de scolarité (pour l'ensemble des élèves parrainés)

PRIMAIRE ET COLLEGE	EN EUROS
Frais inscription, examens, soutien scolaire, prép.SLC	1060
Uniformes, pulls , chaussures,etc.	665
Dépenses diverses	0
Livres, cahiers, papeterie et divers	143
Voyage scolaire	0
Aide médicale	282
Complément salaires instituteurs	1181
<b>SECONDAIRE</b>	
Classe 10+1	826
Classe 10+2	981
Ecole de laborantine*	1319
Ecole d'ingénieurs *	2077
Ecole de cuisine	786
Permis de conduite (élève post bac)	126
<b>TOTAL</b>	<b>9446</b>

Il n'est pas possible de comparer la répartition en % des dépenses de cette année 2019/2020 par rapport aux années précédentes. Les frais de Katmandou sont relativement fixes, par contre les frais engagés pour l'ensemble de la scolarité des élèves ont été suspendus pendant le confinement. Depuis mi-juillet 2020 de nombreuses dépenses ont été faites et seront reportées sur le budget suivant.

\* Le détail des frais engagés pour Sundar et Susmita a été envoyé à l'Ecole Massillon qui soutient individuellement ces deux étudiants.

## 5 - SOUTIEN INDIVIDUALISE POUR LA SCOLARISATION D'ELEVES POST S.L.C

Comme nous l'avons précisé dans notre courrier du 12 septembre, pendant la pandémie du Corona virus, tout a été suspendu en ce qui concernait le passage du baccalauréat et des examens du supérieur.

Cependant nous sommes heureux de savoir que les élèves parrainés du primaire et du collège, ont tous eu de bons résultats scolaires et sont passés en classe supérieure. L'étudiante en lycée professionnel, laborantine, Susmita ADIKHARI a pu passer et a réussi son examen de fin d'année. Grandir au Népal atteint donc ses objectifs : offrir à des enfants très pauvres la possibilité d'accéder à l'éducation de telle sorte qu'ils acquièrent un niveau scolaire leur permettant de leur ouvrir les portes d'une formation professionnalisante, voire universitaire.

Adhérer à Grandir au Népal est donc un engagement sur le long terme.

Nous constatons que plus les enfants grandissent, plus les frais de scolarité sont élevés. Mais le budget de l'association reste limité.

Par exemple, BIBASH KC, excellent élève (famille Dalit : Intouchable) a obtenu un résultat positif de 99% à son examen du SLC. Il devrait entrer dans un lycée scientifique à Pokhara pour 2 ans jusqu'au bac, puis entreprendre des études universitaires de 4 à 5 ans (Médecine ou autre ?)

Un autre, très bon élève aussi, SAGAR GURUNG pourrait après le baccalauréat entrer à l'Université en Anglais/Management et faire une licence en 4 ans (coût : 1500€/an)

A la fin de l'année scolaire actuelle 3 élèves vont passer le baccalauréat et se posera la question de prendre en charge leur scolarité de 1 ou 2 années en enseignement classique ou professionnel.

Ces quelques exemples pour vous faire part de nos interrogations quant à l'aide possible apportée à ces élèves. C'est ainsi que nous avons pris une importante décision :

**il s'agit de la possibilité d'un soutien individualisé semblable à celui établi entre l'Ecole Massillon et Grandir au Népal.**

Cette décision peut intéresser celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient s'engager en tout ou partie à subvenir aux frais de scolarité et de vie courante à Pokhara (voire Katmandou) d'un élève en post-SLC (dès les classe de 1<sup>ère</sup> et terminale) puis en études supérieures (2 à 4 ans). Cet engagement s'établirait donc sur plusieurs années.

Cette décision de soutien individuel fera l'objet d'un processus de suivi, qui permettra un échange régulier afin de vous donner les informations sur les dépenses engagées, la scolarité, le suivi des résultats et des examens. Si cela est possible, l'étudiant pourra communiquer avec vous.

Il conviendra de vous mettre en rapport directement avec l'Association pour engager votre demande de soutien individuel, par message électronique : [grandiraunepal@yahoo.fr](mailto:grandiraunepal@yahoo.fr) et nous vous contacterons par téléphone.

Ce don régulier, annuel bénéficiera des mêmes avantages fiscaux que les dons classiques.

Vous avez compris que, sans votre générosité, nos enfants parrainés ne pourront continuer leurs études et de ce fait avoir un métier. Notre objectif est double : assurer les enfants en cours de scolarité à terminer leurs études et permettre à de nouveaux jeunes enfants d'être aidés à leur tour.

## 6 - ELECTION DU BUREAU

Nous avons procédé au renouvellement de notre conseil d'administration conformément à nos statuts : un nouveau bureau a été élu :

Monsieur Jean-Pierre FRACHON : Président

Monsieur Yves POIVEY : Vice-Président

Madame Martine ROBBE : Trésorière (Grandir au Népal)

Madame Françoise Micolle : Trésorière-Adjointe (Growing in Nepal)

Madame Cécile CAZENEUVE : Secrétaire

Il suivra pour 3 ans, l'action de l'Association, avec votre aide qui nous sera précieuse pour parler de « Grandir au Népal » autour de vous, pour nous apporter des idées de développement, ou comme nous l'exposons plus haut pour une action personnalisée en assurant les frais de scolarité d'un enfant en particulier.

## 7 - REMERCIEMENTS

Le Président et les membres de notre Association remercient vivement l'ensemble des donateurs qui nous permettent de continuer notre soutien à tous les enfants.

Nous remercions Anita Nepal, notre secrétaire, salariée de l'Association népalaise, qui se déplace plusieurs fois par an dans chaque village du district de Salyan, pour faire le point sur nos actions. Nous remercions également Arjun Bhusal, bénévole et Président de l'Association Growing in Nepal. Tous deux suivent et motivent les enfants dans leurs études. Les membres présents souhaiteraient qu'Arjun recherche une solution pour que nos jeunes parrainés, ayant terminé leurs études et travaillant puissent transmettre d'une manière ou d'une autre ce qu'ils ont appris : c'est le principe de réciprocité, principe qu'Arjun a lui-même appliqué par son propre engagement dans notre association franco-népalaise.

Il lui est aussi demandé qu'une liste des établissements professionnels à Pokhara soit mise à disposition des élèves pour leur future orientation.

Nous remercions les 5 professeurs qui suivent ces enfants avec Arjun. Ils ne sont pas rémunérés par l'Etat, mais par les villageois. Nous apportons une aide de 2500 roupies/mois/sur 10 mois, pour chacun (environ 20 €)

Nous souhaitons une bonne réussite à tous nos enfants parrainés ainsi qu'à l'ensemble des élèves du secteur de Salyan. Nous encourageons également la communauté éducative à les suivre avec vigilance et enthousiasme.

Le Président et les membres ici présents remercient Françoise MICOLLE qui permet d'établir un échange sérieux et permanent entre « GROWING in NEPAL » et « GRANDIR au NEPAL » tout au long de l'année.

Fait à BESANCON, le 10 octobre 2020  
Le Président, Jean-Pierre FRACHON

